

Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aveyron

Division des personnels et des moyens du 1er degré DIPEM 2 Affaire suivie par : Frédéric GALVE Stéphanie FONVIEILLE

Tél: 05 67 76 53 69 05 67 76 53 72

Mél: ia12-dipem1d-2@ac-toulouse.fr

279 Rue Pierre Carrère 12000 RODEZ Rodez, le 6 septembre 2023

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Education nationale de l'Aveyron

à

Mesdames les enseignantes et messieurs les enseignants spécialisés du premier degré

S/c de mesdames les inspectrices de l'Education Nationale

Objet : mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants spécialisés du premier degré – rentrée de février 2024

Référence: note de service du 25/07/2023 - BOEN n°32 du 31/08/2023

La présente note s'adresse aux seuls enseignants spécialisés titulaires du CAPPEI ou de certifications antérieures réputées équivalentes (CAAPSAIS / CAPA-SH options A,B,C,D,E,F et G).

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la note de service du 25/07/2023, parue au BO cité en référence, et relative aux modalités de dépôt et de traitement des candidatures des enseignants spécialisés du premier degré à une mise à disposition de la Nouvelle Calédonie pour la rentrée de février 2024.

Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/SIAT

Le dossier complet, signé et accompagné des pièces justificatives, devra être remis <u>pour le 10 septembre 2023</u>, au supérieur hiérarchique direct (IEN de circonscription), qui le transmettra, avec avis motivé, à la DIPEM 2 pour le 20 septembre 2023.

Je vous remercie de vous conformer à ces instructions.

Pour l'Inspectrice d'académie, et par délégation, le secrétaire général

Manuel Poujols